

Assemblée Générale Ordinaire 2011

Vendredi 23 septembre 2011

A LA MONTAGNE

Procès Verbal

Représentation : 213 clubs sur 293 soit 72,70%
Dont 193 clubs libres sur 237 soit 81,43 %
18 clubs foot entreprise sur 33 soit 54,55 %
2 clubs loisirs sur 23 soit 8.70 %

Nombre de voix : 1985 sur 2393 soit 82,95 %

Dont :

Nombre de voix représentant les clubs : 1964 sur 2329 soit 84,33 %

Nombre de voix membres individuels et du Conseil : 21 sur 64 soit 32,81 %

ALAIN MARTIN

En préambule, Alain Martin salue et remercie les personnalités présentes :

- Madame Liliane Plantive, Maire de la Montagne
- Monsieur Pierre Hay, adjoint aux Sports de la Mairie de la Montagne
- Monsieur Michel Ménard, Député Vice-Président du Conseil Général
- Monsieur Gilles Philippot, Vice-Président du Conseil Général, délégué aux Sports
- Monsieur Alexandre Magnant, Directeur Départemental Adjoint de la Cohésion Sociale
- Monsieur François Thomas, chef de service des Sports du Conseil Général
- Monsieur Alain Durand Président du District de Football de Vendée
- Monsieur José Alcocer, Directeur Technique Régional
- Monsieur Michel Gahinet, Directeur Administratif du Crédit Agricole Atlantique-Vendée
- Monsieur Joris Gréau, Chargé de communication au Crédit Agricole Atlantique-Vendée
- Monsieur Jean-Michel Le Ny, Directeur de l'agence Crédit Agricole Nantes La Garde
- Monsieur Ludovic Béranger représentant CASAL SPORT
- Monsieur Humeau Directeur Général Art-Dan et représentant de la société Eurofield
- Monsieur Jean-Yves Cadiet, Directeur Général Nexity

Et excuse l'absence de :

- Monsieur Philippe Grosvalet, Président du Conseil Général
- Monsieur Claude Simonet, Président d'Honneur de la FFF
- Monsieur Michel Tronson, Président de la Ligue de l'Atlantique de Football
- Monsieur Jean-Yves Gautier, Président du District de Football du Maine et Loire

Il remercie chaleureusement Madame le Maire de La Montagne, Liliane Plantive, de nous recevoir dans sa commune et lui passe la parole.

INTERVENTION DE MADAME LE MAIRE DE LA MONTAGNE

LILIANE PLANTIVE

Madame le Maire se félicite d'accueillir les Responsables du District de Football et les Présidents de clubs dans sa commune de la Montagne auxquels elle souhaite une excellente Assemblée Générale.

Après avoir dressé l'historique de sa commune et précisé l'origine de son nom : pourquoi la Montagne ?, Madame le Maire a, ensuite, précisé que celle-ci forte de 6 156 habitants, située aux portes de Nantes, dispose d'un tissu économique de proximité permettant de développer les équipements publics pour le bien être de ses administrés.

Près de soixante associations, sportives, culturelles....parmi lesquelles le club de football démontrent le dynamisme de la commune et donnent à chaque Montagnard le choix dans ses occupations de loisirs.

Madame le Maire a rappelé l'investissement dans les équipements sportifs et la réalisation du terrain synthétique qui doit permettre au FC la Montagne de gravir les échelons départementaux et régionaux.

Madame le Maire souligne l'importance de la pratique du sport pour la santé et le bien être de tous, son rôle dans l'éducation et la formation des jeunes.

En conclusion, Madame le Maire renouvelle son souhait de bonne Assemblée Générale à l'ensemble des participants.

Le Président du District lui remet la médaille du District ainsi qu'un livre « 100 dates du Football Français » pour marquer cette soirée.

Le Président demande à Monsieur Hervé Bernier, Président du FC La Montagne de présenter son club.

MOT DU PRESIDENT DU FC LA MONTAGNE

HERVE BERNIER

« Le Football Club de La Montagne est heureux et fier de vous accueillir pour cette Assemblée Générale, club issu de la fusion en 1999 des Montagnards, de l'Amicale Laïque et de l'Entente Montagnarde et qui débute sa 12^{ème} saison.

Quelques chiffres pour situer le club : 230 licenciés, école de football labellisée (70 jeunes), 2 arbitres dont 1 officiel, 30 dirigeants et éducateurs qui composent le comité directeur (17 membres).

Nos installations sportives n'étaient pas adaptées (terrain stabilisé et un terrain gazonné au stade Lejay) mais demain 24 septembre inauguration du terrain synthétique et des vestiaires qui nous permettront d'avoir des ambitions sportives en donnant aux éducateurs un excellent outil de travail, en fidélisant nos jeunes et pour l'image du club donner une meilleure réception aux équipes visiteuses.

Merci de votre attention et vive le Football »

Le Président du District lui remet la médaille du District ainsi qu'un livre « 100 dates du Football Français ».

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ALAIN MARTIN

Le Président, Alain Martin déclare l'ouverture de l'Assemblée Générale du District de Football de Loire-Atlantique à 19 h 29 et souhaite la bienvenue aux représentants des clubs et aux personnalités présentes puis il demande l'observation d'une minute de silence en souvenir des personnes de la famille du football disparues cette saison et particulièrement Hervé Delaporte qui nous a quitté en début de mois.

Le Président passe à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire 2011 du District de Football de Loire-Atlantique.

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

MICHEL VALIN

Le Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 24 septembre 2010 à La Chapelle sur Erdre est approuvé à l'unanimité des votants moins cinq (5) abstentions.

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Il y a un peu plus de trois ans, vous m'avez élu à la présidence du plus grand District de France.

J'ai mesuré l'importance de cette charge.

Fort heureusement, ce n'est pas un homme que vous avez élu mais une équipe et 203 bénévoles, membres de commissions qui relèvent le défi avec moi, de travailler au service de nos 293 clubs.

Dans un peu plus de huit mois, vous serez appelés à désigner l'équipe qui dirigera votre District pour les saisons 2012 à 2016.

Ce soir, nous sommes réunis pour faire le bilan d'une saison de football. Une page se tourne, dont il faut conserver précieusement le capital humain :

A travers toutes ces rencontres autour du ballon rond, des amitiés se sont créées et renforcées, des échanges chaleureux se sont produits, des êtres se sont découverts, des jeunes se sont construits, des barrières se sont abaissées... Et tout cela ne se traduit jamais dans les classements, les accessions ou les rétrogradations.

Il nous faut voir plus loin, nos victoires sont ailleurs.

Ici, comme partout sur la planète, le football est le sport le plus populaire.

Que serait la vie de nos villes et de nos villages sans leurs équipes de foot et la passion qu'elles suscitent.

Dans le football comme dans le sport en général, l'égalité des chances a toujours été une réalité, comme l'excellence, l'amitié, le respect et le partage.

Si on compare le tableau de bord du football français, en cet été 2011 avec celui de l'an passé à la même époque, aucun doute, les clignotants ont changé de couleur !

Alors que l'institution FFF n'en finissait pas, au 2^{ème} semestre 2010, d'être secouée par les répliques du séisme sud-africain de Knysna, nous voici en cette saison 2011/2012, sous un ciel plus serein.

La modification des statuts fédéraux et la réforme de la gouvernance ont été menées à leur terme.

Le 18 juin, un véritable patron « Noël LE GRAET » a été élu.

Enfin, le football français est en ordre de marche, avec un mode de fonctionnement davantage en rapport avec les exigences actuelles.

Nos féminines ont réalisé une super Coupe du Monde par leur attitude sur le terrain et hors du terrain, nous démontrant que le football féminin est élégant et que les filles jouent bien au football.

Elles nous font une « pub » extraordinaire, à nous d'en profiter.

Notre devoir est de rebondir dès maintenant sur cette opportunité, et qu'il n'y ait plus de mauvais prétexte pour refuser les jeunes filles.

Globalement, notre football départemental se porte bien. Nos effectifs sont en baisse de 2.7 % alors qu'au niveau national, le recul est de 5.6%.

Le District de Loire-Atlantique conserve sa 1^{ère} place avec 49 573 licenciés devant le Rhône 47 187 licenciés et l'Ille et Vilaine 43 129 licenciés.

Le rapport moral que vous avez tous lu, j'en suis sûr, vous sera commenté par Michel Valin, notre Secrétaire Général et je ne vais pas empiéter sur ses prérogatives.

Il y a deux ans, lors de notre Assemblée Générale à Vertou, je vous annonçais les trois objectifs majeurs que nous nous étions fixés pour les trois dernières saisons de notre mandature.

- Le football Féminin
- Le Futsal
- Le Beach Soccer

Où en sommes-nous ?

LE FOOTBALL FEMININ

Le succès de la Copa Féminine a été confirmé lors de sa 2^{ème} saison d'existence.

20 équipes portent les couleurs de 14 secteurs.

Nous mettons en place un mini championnat.

De plus, les écoles de foot féminines ont vu le jour, ce qui a permis la création de 4 nouvelles structures d'accueil :

- St Brévin – Saffré – SNOS St-Nazaire – St Médard de Doulon
Et j'espère que d'autres créations vont suivre.

LE FUTSAL

Afin de faire progresser celui-ci, nous mettons en place 87 rassemblements d'une demie journée sur la période comprise entre le 18 décembre et le 13 février 2012 pour les catégories U7 à U17 sous l'appellation « Anim'Futsal ».

Notre souci, le manque de salles disponibles.

LE BEACH SOCCER

Nous avons organisé :

- 4 journées en football d'animation avec la participation de 1 600 jeunes.
- 3 journées pour les catégories U17 – U19
- Une finale départementale seniors.

Puis participé à une action dans le cadre du Championnat de France des Lycées Agricole à St-Brévin.

Autre axe fort de notre mandature : **LA COMMUNICATION**

Le E-Journal

Nous fêtons aujourd'hui son 2^{ème} anniversaire puisqu'il a vu le jour le 26 septembre 2009 à Vertou.

C'est un vecteur de communication important via notre site internet.

28 numéros ont été réalisés au cours de la saison.

Les indicateurs de téléchargement sont à la hausse puisqu'ils passent de 650 fois en moyenne par numéro à 800.

Les Vidéos

Nous avons réalisé 14 vidéos de nos différentes manifestations.

Elles sont mises en ligne sur notre site. Le niveau de lecture est très important.

A titre d'exemple, celui de la Coupe de District est de 2 024.

Et pour la dernière saison de notre mandature
Quel est l'objectif principal ?

LA FORMATION DES MAMANS

Nous mettons en place des modules de formation de 2 à 3 heures pour les mamans afin qu'elles puissent assurer l'encadrement de tous jeunes licenciés.

Le Football est reconnu comme un vecteur inégalé de lien social.

Comment imaginer que les femmes en soit exclues ?

Pour conclure, je voudrais dire combien nous sommes fiers, avec vous, bénévoles comme nous, de participer à ce rôle socio-éducatif très important auprès des jeunes et des moins jeunes.

Nous devons travailler ensemble afin de motiver nos dirigeants bénévoles qui sont frappés par la crise.

Je veux vous écouter

Je me dois de vous rencontrer, à votre demande afin de recevoir vos propositions.

Le foot est un sport merveilleux pour tous.

C'est un sport qui permet d'opposer :

- Les riches contre les pauvres
- Le manœuvre de l'entreprise contre son chef d'entreprise
- Le grand contre le petit
- Le bon joueur contre celui qui a les pieds carrés

Je souscris enfin aux conclusions du rapport moral du Secrétaire Général pour remercier à mon tour tous les acteurs du football départemental et particulièrement nos fidèles partenaires locaux :

- Le Conseil Général
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- Le Crédit Agricole Loire-Atlantique – Vendée
- Casal Sport

Ainsi que les 12 sociétés qui nous soutiennent dans l'organisation de nos grands rendez-vous.

Je souhaite que nous puissions vivre ensemble encore de grands moments au cours de cette saison 2011 – 2012.

Merci de m'avoir écouté.

« Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Le rapport moral et d'activités pour la saison 2010 /2011 est paru sur le site Internet du District de Football en date du 17 août 2011.

Je ne reviendrais pas en détail sur les rapports d'activités des différentes commissions départementales.

Je voudrais simplement et brièvement en rappeler les points essentiels et significatifs sachant que vous êtes déjà investis et occupés par la saison 2011/2012 qui vient de débiter.

Effectifs : légère baisse de nos effectifs toutes catégories confondues : - 2,74 % pour un total de 49561 licenciés ; la baisse la plus sensible étant en catégorie Seniors – 7,34%

Toujours 1^{er} District de France, la baisse au niveau national est de 4,88% pour un nombre de licenciés de 1 958 726.

Les résultats de l'équipe de France à la Coupe du Monde 2010 n'ont pas eu d'impact significatif sur le nombre global de nos licenciés.

Le football féminin a connu une baisse de ses effectifs (-11,67%) plus particulièrement en Seniors. Le football féminin est une priorité de notre District et de la FFF, et reste sur la dynamique de la « Copa féminine » qui a regroupé 250 joueuses.

J'invite tous les clubs à participer aux journées de la Copa féminine.

Concernant les dirigeants acteurs indispensables à la vie des clubs : augmentation intéressante du nombre de dirigeant(e)s (395 soit 6,92%), c'est réconfortant pour le devenir des clubs.

Grosse satisfaction avec l'augmentation du nombre de techniciens +104 soit 16 % ; c'est encourageant pour le développement du football dans notre département.

Nombre d'arbitres en légère hausse (25) pour un total de 484 ; nous sommes dans la moyenne des saisons antérieures mais c'est insuffisant pour arbitrer tous nos matchs. (800 par semaine)

La nouvelle organisation concernant la formation des arbitres mise en place par le CTRA, Christophe Capelli est très appréciée par les stagiaires et ne peut que satisfaire les clubs, les futurs arbitres et les responsables du District.

Je tiens à insister sur le succès des journées événementielles :

le 10^{ème} Fémiplage de Saint-Brévin (563 jeunes filles) et la 4^{ème} journée éducative « Claude Bénizé » à Ancenis. Ces deux journées demandent beaucoup de travail et d'investissement de la part des bénévoles des clubs et du District mais quelle satisfaction !!!

Les finales départementales jeunes et seniors se sont parfaitement déroulées sous la responsabilité des commissions Jeunes et Sportive avec une parfaite organisation des clubs de St-Mars la Jaille, de St-Viaud et Nort sur Erdre.

Le bilan de la Commission Sportive fait état de la baisse de dossiers pour joueurs sans licences, du nombre de réserves déposées et du nombre de forfaits, c'est très bien pour le bon déroulement de nos compétitions.

Donc beaucoup de sujets de satisfaction même si tout n'est pas parfait car bien sûr il y a quelques points négatifs qui concernent essentiellement la Discipline ; augmentation du nombre de dossiers traités, 7 700 au lieu de 7 012 sachant que 86% de ces dossiers concernent une inscription au fichier (6€).

La commission de discipline a traité 660 dossiers contre 820 la saison précédente (-160), cette baisse est encourageante et doit être confirmée : 70% des dossiers traités sont liés à des fautes de jeu et 30% suite à des comportements inacceptables. Je rappelle que la commission ne fait que respecter et appliquer le règlement disciplinaire et le barème de sanction en vigueur au niveau national : Annexe 2 des RG de la FFF.

Je ne reviendrais pas sur les propos et comportements de certains joueurs ou dirigeants mais je reste convaincu de l'importance des actions à conduire concernant l'encadrement des équipes, des éducateurs diplômés qui sauront allier pédagogie et autorité.

Il faut retrouver les valeurs fondamentales du sport que sont **le respect et la tolérance**.

La mise en place et l'application du protocole du Fair Play pour toutes les compétitions et toutes les catégories ont sans doute contribuées à un meilleur comportement en match en sensibilisant les joueurs, les éducateurs et les dirigeants.

Avant de conclure, je voudrais remercier les Présidents de Commissions pour leur collaboration à la rédaction de ce rapport moral qui souligne leur excellent travail assurant ainsi le bon fonctionnement du District de Football de Loire Atlantique.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne saison 2011/2012 et vous remercie de votre attention. »

APPROBATION DU RAPPORT MORAL**ALAIN MARTIN**

Le rapport moral est adopté à l'unanimité moins une (1) abstention.

Le Président appelle le trésorier, Albert Bauvineau, pour la présentation du rapport financier.

COMPTES FINANCIERS**ALBERT BAUVINEAU**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale ordinaire annuelle en application des statuts pour vous rendre compte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice clos le 30 juin 2011, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Nous avons donc effectivement à vous faire le compte rendu de l'emploi des moyens financiers mis à la disposition du District de Football de Loire-Atlantique pour la mise en œuvre de sa politique et l'accomplissement de ses missions.

SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION :

Les principaux événements survenus au cours de la saison 2010-2011 ont été évoqués dans le rapport moral.

Dans l'exposé qui suit, nous limiterons notre compte rendu aux seuls éléments chiffrés concernant la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.

SITUATION DE L'ASSOCIATION A LA DATE DU PRESENT RAPPORT ET PERSPECTIVES D'AVENIR :

Les résultats de l'année 2010-2011 restent équilibrés grâce à une maîtrise des charges et une stabilité des produits.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS :

Le bilan, présenté selon les normes du plan comptable, reprend l'ensemble des avoirs et dettes à la date du 30 juin 2011, tandis que le compte de résultat résume de façon chiffrée l'activité du District pour la saison sportive, soit les différents postes de recettes et de dépenses.

Compte de Résultat :

Le total des produits d'exploitation (hors reprise sur provision) s'élève à 806 797 € contre 800 468 € la saison précédente soit une progression de 0.79 % contre + 8.68 % en 2010 et se décompose des principaux postes suivants :

- Amendes : la baisse de 4.46% de ce poste provient essentiellement de la diminution du nombre de forfaits et de la baisse à hauteur de 15 % des amendes liées au statut de l'arbitrage.
Les amendes concernant les manques de licences, la saisie des résultats sur Internet et le remplissage des feuilles de matchs attestent une réelle diminution.
Par contre, les dossiers disciplinaires sont toujours à la hausse, ce qui est fort regrettable,

- Subventions : par rapport à la saison précédente, ce poste est en diminution. La Cohésion Sociale a diminué la subvention de 4 000 €. Celle-ci étant annuelle et non par saison footballistique, dans le bilan qui vous est présenté il apparaît donc une diminution de 2 000 €
Le montant de la subvention pour les conventions d'objectifs a été porté à hauteur de la somme attribuée la saison passée par la Ligue Atlantique.
Or depuis la clôture des comptes il s'avère que celle-ci sera amputée de 23 862 € ce qui correspond à une diminution de 42 % alors que nous avons organisé beaucoup plus d'actions que les années précédentes.

Nous tenons cependant à remercier les partenaires institutionnels, et les instances de tutelle, à savoir :

- Conseil Général de Loire-Atlantique ;
- Conseil Régional des Pays de la Loire ;
- Fédération Française de Football ;

Il faut souligner l'importance de l'aide fédérale pour le soutien à l'emploi.

- Sponsoring : nous pouvons compter sur le soutien de nos partenaires (pour certains déjà anciens)
 - Crédit Agricole Atlantique Vendée
 - Casal Sport
 - SFR
 - Imprimerie MAYA
 - Carrefour
 - Domino's Pizza
 - Art Dan
 - Nexity
 - Pépinières du Val d'Erdre
 - Courant Construction
 - A2C Conso
 - Ford Mustière

et nous les en remercions sincèrement.

- Droits d'engagements : stabilité liée au maintien du nombre de nos licenciés
- Autorisations de tournois : contrairement à la saison dernière, le message de mise en garde contre les risques qui peuvent se produire lors des tournois a été entendu et vous avez demandé l'autorisation d'organiser vos tournois (+28%).
Cependant, comme nous vous l'avions annoncé lors de la précédente Assemblée Générale nous avons été contraints d'appliquer le règlement et d'amender ceux qui n'ont pas été déclarés soit 22 tournois portés à notre connaissance.

Dans le même temps, les coûts de fonctionnement (hors dotation aux provisions) sont stables. Le total des charges (y compris dotation aux amortissements) s'élève 792 140 € contre 796 233 €.

Les principaux postes se décomposent comme suit :

- Charges de personnel patronales et fiscales enregistrent une légère baisse liée au départ de notre ancien CTD.
- Achats : forte baisse des achats liée à la gestion des stocks.
- Forte hausse du poste « Transports » et « Déplacements » compte tenu de la modification du mode de calcul des frais de déplacements suite au contrôle de l'URSSAF en janvier dernier.
- Stabilité des frais liés à l'organisation des opérations techniques traditionnelles avec toutefois une hausse importante des frais liés au développement du Beach Soccer.
- L'affranchissement est en légère baisse alors que les frais téléphoniques sont stables.

Les mouvements sur les postes de provision (dotations et reprises) proviennent essentiellement de la reprise de la provision pour grosses réparations, les travaux ayant été réalisés au cours de la saison et la programmation de nouveaux travaux d'entretien du siège.

Compte tenu de l'ensemble de ces données, le résultat d'exploitation ressort à 18 383 € contre – 71 € au 30 juin 2010.

Après prise en compte du résultat financier et du résultat exceptionnel, l'excédent dégagé au 30 juin 2011 s'élève à **17 357 €** contre 20 423 au 30 juin 2010.

Bilan :

Le Bilan présente la synthèse de la situation patrimoniale de l'Association : ce qu'elle possède (actif) et comment elle l'a financé (passif).

Le montant de l'Actif immobilisé a évolué par rapport à la saison précédente ; légère baisse liée à la mise au rebut de matériels obsolètes et aux amortissements.

Au Passif, figurent les ressources de l'Association composées, pour l'essentiel, du fonds de dotation qui s'élève à 1 152 756 €.

En matière de Dettes, celles-ci ont augmentées de 9.57 % en raison d'un emprunt contracté auprès du Crédit Agricole pour la réfection du chauffage du siège.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS :

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2011 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

AFFECTATION DU RESULTAT :

Nous vous proposons d'affecter l'excédent de l'exercice soit 17 357.54 € en fonds de dotation. Compte tenu de cette affectation, le fonds de dotation s'élèvera à 1 170 113.54 €.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Le commissaire aux comptes va vous donner lecture de son rapport général.

QUITUS :

L'approbation des comptes emportera quitus pour les membres du Conseil de District. Nous vous demanderons également de donner quitus au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de sa mission.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre attention.

CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

PATRICK MESSUS

M. Patrick Messus, Commissaire aux Comptes, donne lecture de son rapport sur les comptes annuels du District pour la saison 2010-2011 et certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de la saison 2010-2011, de la situation financière et du patrimoine du District de Loire-Atlantique au 30/06/2011.

APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS

Les comptes sont approuvés à l'unanimité moins une (1) voix contre et quatre (4) abstentions.

PRESENTATION DES PREVISIONS BUDGETAIRES

ALBERT BAUVINEAU

Le budget prévisionnel présenté par le Trésorier fait apparaître les produits et charges d'exploitation pour la saison 2011/2012.

Les Produits (800 K€) tiennent compte :

- D'une baisse des subventions annoncée par les institutionnels
- D'une baisse des amendes découlant des compétitions

Nous comptons sur votre sérieux et les diverses réunions d'information afin de faire baisser les amendes liées aux manquements disciplinaires et administratifs.

- Les autres postes étant pratiquement stables.

Les Charges (819 K€) sont :

Pratiquement stabilisées en ce qui concerne les salaires, les affranchissements et la télécommunication, les opérations techniques.

Les transports et déplacements sont notés à la hausse suite au changement du mode de calcul lié au contrôle URSSAF. De même les frais d'électricité sont à la hausse puisque nous avons investi dans un système de chauffage / climatisation, ce qui induit également une augmentation des amortissements liés à cette installation.

Sans remarque de la part des participants, le Président remercie Albert Bauvineau de sa présentation.

Faisant suite aux bilans financiers, le Président de l'US Ste-Luce a souhaité connaître la raison de la baisse de subvention accordée par la Ligue au titre des Conventions d'Objectifs ; le Président du District a répondu qu'il n'avait pas d'explication mais que la question serait posée lors du prochain bureau de Ligue.

La question concernant les amendes disciplinaires et plus particulièrement l'utilisation du carton blanc et du carton jaune a été posée ; l'utilisation de ces 2 cartons a été rappelée aux arbitres lors des réunions de rentrée les concernant. Le Président a redit que seul le carton jaune (avertissement) était amendé (6 € et non 10 €) avec inscription au fichier.

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CREDIT AGRICOLE

Le Directeur de la Distribution Caisse Régionale du Crédit Agricole Atlantique-Vendée, Michel Gahinet et le Président Alain Martin ont signé en présence des clubs et des invités institutionnels une convention de partenariat pour trois ans qui confirme tout l'intérêt que porte le Crédit Agricole au Football en général et au District en particulier.

A ce titre, 5 dirigeants bénévoles qui œuvrent pour le District ont été récompensés par les responsables du Crédit Agricole qui ont remis à chacun d'entre eux une parka qui leur sera fort utile pour les journées hivernales.

Dirigeants récompensés : Jean Luc Briand ; Joseph Le Bodo ; Anthony Leray ; Manuel Vinet et Daniel Roger.

PAUSE

PRESENTATION DU REGLEMENT INTERIEUR

JEAN-LUC ROUINSARD

Jean-Luc Rouinsard présente sous forme de diaporama le règlement intérieur du District qui a été envoyé à chaque club par courriel le 15 septembre 2011. Il en a précisé les points essentiels concernant les dispositions financières, la gestion des services administratifs et des différentes commissions ; la présentation des organigrammes fonctionnels des personnels administratifs et des différentes commissions ont permis à chaque participant de mieux appréhender le fonctionnement du District.

Le Règlement Intérieur a été adopté à l'unanimité moins une (1) abstention.

PRESENTATION DES THEMES RETENUS

JEAN-LUC ROUINSARD
GEORGES LE GLEDIC
KARL MARCHAND
RUDOLPH BLANCHARD

Jean-Luc Rouinsard a rappelé les rôles et missions du Délégué au match et du Référent Arbitre qui ont été évoqués lors des réunions de rentrée.

La présence d'un Délégué au match pour chaque rencontre est une obligation indispensable pour faciliter la tâche de (ou des) l'arbitre(s) et assurer un bon déroulement de la rencontre.

Georges Le Glédic est revenu sur l'article 39 Bis des Règlements Officiels de la LAF et surtout sur ses conséquences éventuelles sur les classements en fin de saison.

Les Conseillers Techniques ont présenté le dossier « Formation des Mamans » en insistant sur le potentiel d'accompagnement des tous jeunes que représentent ces mamans qui sont sur le bord du terrain tous les samedis. A chaque club de profiter au mieux de cette présence et de motiver les mamans à participer à la vie du club.

QUESTIONS DIVERSES

MICHEL VALIN

Trois questions diverses ont été déposées par Monsieur Jean-Yves Le Derff, Président de Nantes CCS St-Félix, Monsieur Alain Cauet, Président de l'US Ste-Luce et Monsieur Yannick Rannou de l'ES Blain.

Deux concernaient les Grands Electeurs de Secteurs (GES) mis en place en 2008 ; même interrogation sur le devenir de ces GES dont personne ne comprend le rôle et la mission.

Georges Le Glédic fait le point sur les GES en reconnaissant que la gestion actuelle n'est pas satisfaisante ; la question qui se pose est simple : doit-on maintenir les GES ?

Georges Le Glédic revient sur la participation des clubs de District aux Assemblées Générales de Ligue en préconisant que les clubs de DSD seniors et de 1^{ère} Division seniors aient une présence obligatoire à celles-ci laissant aux autres clubs le choix de décider de leur présence ou non sachant que chaque club peut se faire représenter.

Le Président demande que la question suivante soit mise au vote :

« Doit-on maintenir les GES ? »

Résultat du vote : **Non à l'unanimité moins huit (8) abstentions.**

Une deuxième question s'imposait concernant la participation des clubs aux AG de Ligue :

« Souhaitez-vous participer aux AG de Ligue ».

Réponse du vote : **OUI : 670 voix ; NON : 393 voix ; Abstentions : 163 voix ;**

Ces deux votes sont en parfaite cohérence.

Le Président de Nantes CCS St-Félix, porteur de cette question diverse, a souligné l'esprit et le fonctionnement démocratique de l'Assemblée Générale du District.

La dernière question diverse déposée par Yannick Rannou de l'ES Blain sur papier libre sans en-tête du club concernait l'article 152 des Règlements Généraux de la FFF relatif aux joueurs licenciés après le 31 janvier ; ce sujet ne peut être traité par le District, il est du domaine fédéral.

Demande d'intervention de Monsieur Boisrobert, Vice-Président de l'ES Crossac concernant l'article 66 des Règlements Officiels de la LAF qui selon lui porte préjudice aux petits clubs au détriment des plus grands.

Cette question relevant des règlements de Ligue ; Georges Le Glédic propose de rencontrer tous les clubs concernés pour trouver des solutions satisfaisantes qui pourront être proposées lors de l'Assemblée Générale de Ligue de novembre. Cette solution est retenue, une rencontre étant fixée au lundi 26 septembre 2011.

Le Président remet aux clubs vainqueurs les fanions du District correspondants à leur catégorie et qui n'ont pas été distribués lors des finales :

U17 Féminines : La Conquérante de Couffé

Féminines Seniors : GF Union Loire Sillon

Le Secrétaire Général fait lecture du palmarès 2010/2011 tout en rappelant l'excellent comportement de l'équipe Féminine du St-Herblain OC qui évolue en Division Nationale 2 et qui a terminé 5^{ème} de son championnat.

Challenge de l'Arbitrage « Jean-Luc BRAUD » :

La remise des lots concernant le Challenge de l'arbitrage « Jean-Luc Braud » est animée par Patrice Guet entouré des partenaires Nexity représenté par Jean-Yves Cadiet et Casal Sport représenté par Ludovic Béranger

Ce challenge a pour objectif de récompenser et encourager les clubs qui participent activement à la promotion de l'arbitrage : recrutement, formation et fidélisation des arbitres.

Les clubs récompensés sont les suivants :

Catégorie 1 ou 2 arbitres exigés : 1^{er} : Sympho Foot Treillières
2nd : Trignac OS
3^{ème} : ES Haute Goulaine

Catégorie 3 arbitres exigés : 1^{er} : RC Ancenis 44
2nd : Elan Sorinières
3^{ème} : FC Belligné St Sauveur

Catégorie 4 arbitres exigés : 1^{er} : GS St Sébastien

Prix du club ayant la meilleure progression du nombre d'arbitres :

1^{er} : FC Chapelle des Marais
2^{ème} : FC Rezé
3^{ème} : Espérance Campbon

Vainqueur du Challenge de l'Arbitrage « Jean-Luc Braud » : FC Belligné St Sauveur

INTERVENTIONS DES PERSONNALITES PRESENTES

Intervention du Vice-Président du Conseil Général :

Michel MENARD

Bien que n'étant plus en charge du domaine sportif, Michel Ménard a souhaité répondre favorablement à l'invitation du Président Alain Martin, par amitié pour lui et pour témoigner de sa reconnaissance aux dirigeants bénévoles dont l'engagement aux services des « autres et des jeunes » mérite félicitations et remerciements.

Il mesure l'action au quotidien des Responsables du District qui travaillent pour le développement du football amateur et soutiennent, accompagnent avec efficacité les clubs du département.

Alain Martin le remercie de son intervention et lui remet le livre « 100 dates du Football Français ».

Intervention du Directeur Départemental Cohésion Sociale :

Alexandre MAGNANT

Monsieur Magnant a d'entrée dit tout le bien qu'il pensait du football féminin à travers les résultats de l'équipe féminine ; cet engouement médiatique et populaire doit encourager tous les clubs à l'accueil de jeunes filles encadrées par les Mamans ?

Deuxième enjeu pour le football, il faut enrayer la baisse des licenciés au niveau national sachant que notre District est moins touché mais la concurrence « privé » arrive avec un certain confort et un esprit de convivialité qui manquent dans certains clubs.

Il faut également améliorer les conditions de pratique à travers les terrains synthétiques, le futsal, lutter contre les violences et les incivilités, restaurer l'image du football et de ses valeurs éducatives. Monsieur Magnant s'engage avec le District de football à continuer d'aider, d'accompagner les clubs dans leur fonctionnement bien que la subvention accordée ait baissé de 4000 € : ce n'est pas une remise en cause de l'action du District mais c'est une décision volontaire de rééquilibrage pour ne pas léser les petits comités.

Le Directeur Départemental confirme : « qu'il sera toujours à côté du District et que le partenariat sera renforcé en 2012 par la création d'un emploi d'éducateur sportif qualifié ; que l'enveloppe consacrée aux clubs a augmenté de 10500 € au bénéfice de 60 clubs, c'est une dotation de 162 000 € qui est consacrée au Football et surtout que la « DDCS sera toujours à vos côtés dans vos projets ».

Monsieur Magnant souhaite récompenser l'action des bénévoles ; à ce titre 7 bénévoles du football recevront la médaille de bronze de la Jeunesse et Sports dont 2 dirigeantes du FC la Montagne. A travers ces médaillés, c'est l'ensemble des bénévoles qui sont récompensés et qu'il convient d'applaudir.

Alain Martin le remercie de son intervention et lui remet le livre « 100 dates du Football Français ».

Intervention du Vice-président du Conseil Général, délégué aux Sports:

Gilles PHILIPPOT

Gilles Philippot dit sa satisfaction d'être présent à l'Assemblée Générale du District et se félicite du débat démocratique qui a animé toute cette soirée.

Il rappelle que le Conseil Général à travers des opérations ponctuelles et bien ciblées est et sera toujours un partenaire du sport et de ses valeurs ; la notion de « **vivre ensemble** » reste une priorité essentielle dans l'activité de sa délégation et doit être respectée et appliquée par l'ensemble des clubs associatifs.

Le Conseil Général assure un partenariat avec 66 comités départementaux dont le District de Football qui par son sérieux et ses innovations est un exemple au plan national.

Le Vice-président confirme que les conventions de partenariat seront réexaminées et établies sur un cycle de 4 ans.

Un diaporama préparé par le Conseil Général est présenté et commenté aux participants afin de mieux connaître les actions du Conseil Général en matière de Sport et de mieux appréhender avec les bons interlocuteurs la mise en œuvre de dossiers éventuels.

Gilles Philippot conclut en souhaitant « Bon vent et bonne saison » à l'ensemble des participants.

Alain Martin le remercie de son intervention et lui remet la médaille du District et le livre « 100 dates du Football Français ».

Le Président remercie l'ensemble des clubs pour leur présence, leur assiduité et leur participation constructive jusqu'à la fin de cette Assemblée et donne rendez-vous dans cette même salle pour l'Assemblée Générale Elective qui aura lieu le samedi 2 juin 2012 dans cette même salle.

CLOTURE DE L'AG

ALAIN MARTIN

Le Président Alain Martin déclare clos l'Assemblée Générale Ordinaire à 22 h 40 et convie les participants à partager le verre de l'amitié offert par la Municipalité de la Montagne, et les pizzas offertes par le District.

Le Président,
Alain Martin

Le Secrétaire Général,
Michel Valin

